

Guide Séniors

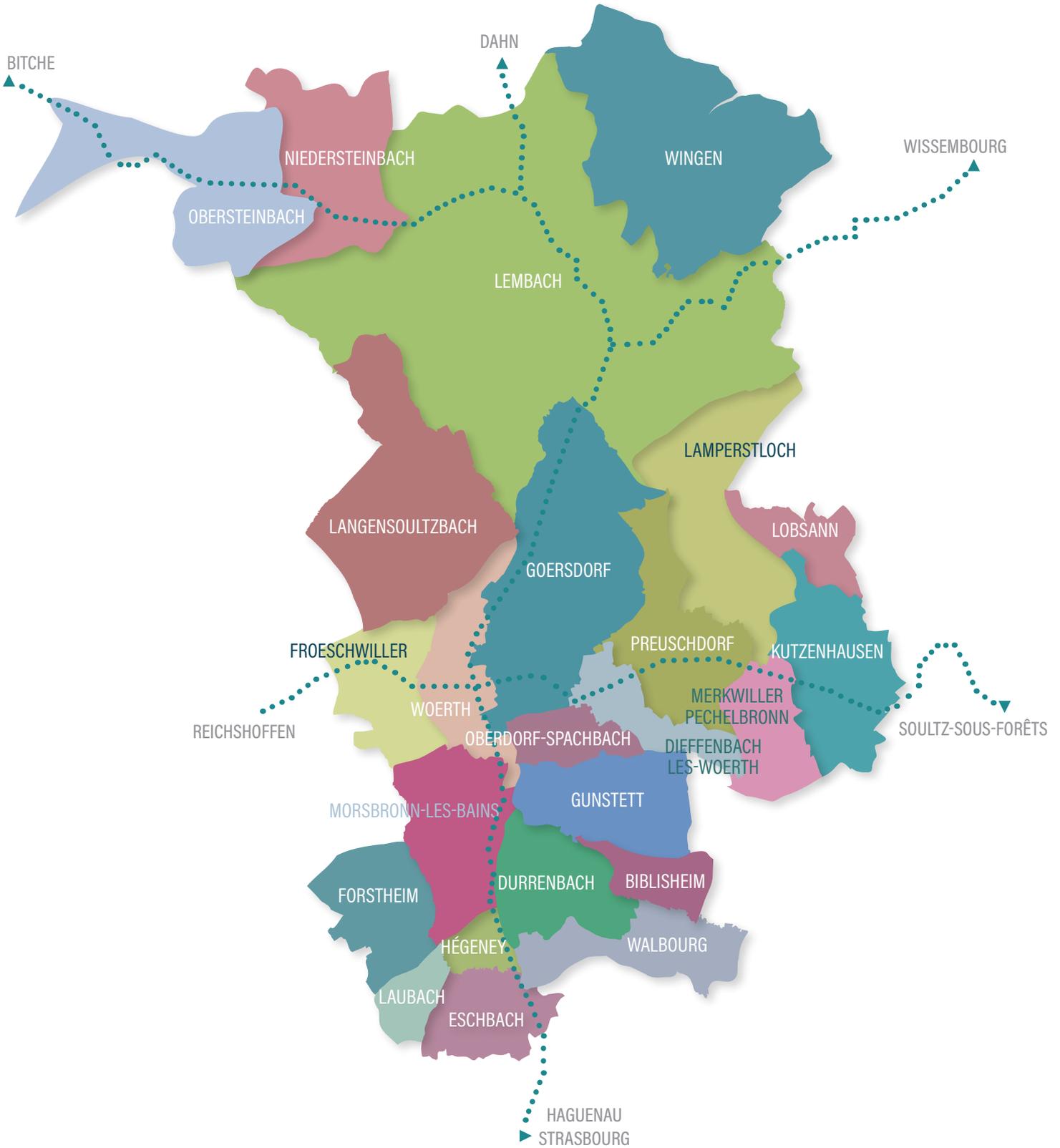


pour bien vivre
chez soi au sein
de la **communauté
de communes
Sauer-Pechelbronn**

EDITION 2024

Communes
de la **communauté**
de communes
Sauer-Pechelbronn

ALLEMAGNE



Édito

Dans le cadre du développement de la politique seniors au sein de la communauté de communes Sauer-Pechelbronn et la volonté de poursuivre ce projet dédié aux personnes retraitées et à leurs aidants, nous sommes ravis de pouvoir vous présenter l'une de nos premières réalisations.

Au fil du temps, quand le poids des années frappe à notre porte, on se pose des questions qui n'existaient pas avant ; il faut alors faire face à de nouvelles situations telles que la solitude, des problèmes de santé ou des situations personnelles difficiles.

C'est pour vous accompagner au mieux dans ces différentes phases de la vie et à franchir cette passerelle en toute sérénité que ce guide a été élaboré. Visant à conseiller, aider, orienter et accompagner les personnes retraitées, leur entourage mais également les professionnels accompagnants, il vous permettra d'identifier rapidement les relais adaptés aux besoins de chacun.

Être senior, c'est pouvoir jouir de l'expérience acquise au fil des années et transmettre sa sagesse aux générations futures.

N'hésitez pas à contacter les organismes cités ou la coordinatrice seniors pour toute précision concernant les éléments décrits dans le guide.

Cette réalisation est dédiée à Monsieur Damien WEISS vice Président de la communauté de communes en charge de la cohésion sociale qui a porté ce projet et cette politique seniors avec enthousiasme et détermination.

Mireille Cabirol de Saint-Georges
Déléguée titulaire en charge
de la politique seniors

Roger Isel
Président

Sommarite



DROITS ET DÉMARCHES

P.8



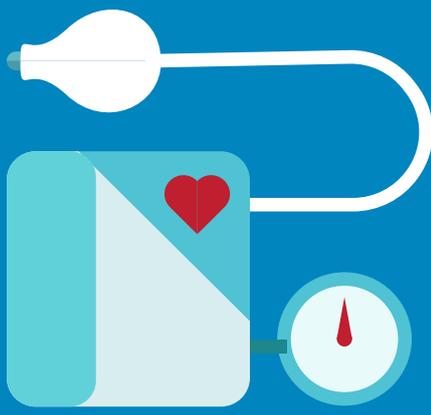
SE LOGER ET SE DEPLACER

P.16



SERVICES DE PROXIMITÉ

P.26



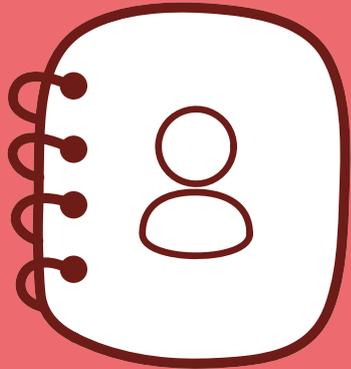
SANTÉ

P.36



AIDANTS

P.42



CONTACTS

P.46





DROITS ET DÉMARCHES

**ACCÈS AUX DROITS
ACCOMPAGNEMENT
SOCIAL**

**DÉMARCHES
ADMINISTRATIVES
ET NUMÉRIQUES**

**MESURES
DE PROTECTION
ET PERMANENCES
JURIDIQUES**

ACCÈS AUX DROITS ACCOMPAGNEMENT SOCIAL

> BESOIN D'AIDE À DOMICILE

▪ Pour les personnes autonomes

Les caisses de retraite participent au financement pour l'aide ménagère, la téléalarme et l'aide aux courses ou la livraison de repas sous condition de revenus.

▪ Pour les personnes en perte d'autonomie

Allocation Personnalisée d'Autonomie (APA) dossier disponible à l'Espace Solidarité Alsace Nord de Pfaffenhoffen ou dans les centres médico-sociaux ou à télécharger sur le site de la Collectivité européenne d'Alsace (CeA).

L'assistante sociale de secteur peut répondre à vos questions par téléphone ou sur rendez-vous au centre médico-social de Woerth, de Reichshoffen ou de Soultz-sous-Forêts en fonction de votre lieu de résidence.

▪ Pour une demande de carte de stationnement ou carte de priorité

Maison Départementale des Personnes en situation de Handicap (MDPH).

Le dossier MDPH peut se retirer à l'Espace Solidarité Alsace Nord de Pfaffenhoffen ou dans les CMS ou sur le site de la CeA via la rubrique «personnes handicapées» puis «faire une demande d'aides à la MDPH Alsace». Cette démarche peut également être réalisée avec l'aide de l'assistante sociale de secteur.

▪ **Accompagnement social**

Assistantes sociales du secteur

▪ **Contacts :**

- Espace Solidarité Alsace Nord - 9 place du marché
Pfaffenhoffen - 67350 Val de Moder
(tél : 03 69 33 21 42 - mail : masp.utamsnord@alsace.eu)
- Centre médico-social 4 Grand rue 67360 Woerth
- Centre médico-social 15 rue du Général de Gaulle 67110 Reichshoffen
- Centre médico-social 1 cour de la Mairie 67250 Soultz-sous-Forêts

■ **Vous retrouverez toutes les aides légales sur le site de la CeA**
www.alsace.eu/aides-et-services/personnes-agees/beneficier-d-aides/

> **ALLOCATION DE SOLIDARITÉ AUX PERSONNES ÂGÉES (ASPA)**

Allocation pouvant être sollicitée auprès de l'assistante sociale de secteur ou votre caisse de retraite si vos revenus n'atteignent pas 1.012.02€ pour une personne seule et 1.571.16€ pour un couple au 01.01.24. Les sommes versées pour l'Aspa sont récupérées après le décès sous certaines conditions.

> **PENSION DE RÉVERSION**

La pension de réversion correspond à une partie de la retraite dont bénéficiait ou aurait pu bénéficier l'assuré décédé. Elle est versée, sous certaines conditions, à l'époux (et/ou ex-époux) survivant, et aux orphelins (si le défunt était fonctionnaire). Une pension d'invalidité de veuf(ve) peut être versée sous conditions d'âge et d'invalidité.

Cette demande est à déposer auprès de la caisse de retraite de la dernière activité professionnelle de votre conjoint ou ex-conjoint décédé.

> **DROIT À LA RETRAITE**

- Retraite principale (ex : CARSAT – MSA – CNRACL – Autres caisses..)
- Retraite Complémentaire
- Pour les retraites des frontaliers : Infobest PAMINA sur rendez-vous à la Maison des Services et des Associations 1 rue de l'Obermatt 67360 DURRENBACH au 03 68 33 88 00 le mardi une fois par mois.

DÉMARCHES ADMINISTRATIVES ET NUMÉRIQUES

Permanences à la Maison des services et des associations
1 rue de l'Obermatt 67360 DURRENBACH



Coordinatrice séniors : informations et orientations dans le cadre de situations individuelles. Permanence téléphonique les mercredi et vendredi matin au 06 13 26 94 52



Conseillère numérique en communes et à la Maison des services et des associations : aide, accompagnement et formations dans l'utilisation des outils informatiques. Sur rendez-vous au 07 76 31 59 58 ou franceservices@sauer-pechelbronn.fr



Infobest PAMINA : questions travailleurs frontaliers
Sur rendez-vous au 03 68 33 88 00 un mardi dans le mois



RESCIF : Médiation familiale suite à séparation, conflit familial, succession
Sur RDV le vendredi 03 88 25 50 64 ou contact@rescif.com



PIG RENOV'HABITAT/URBAM CONSEIL : conseil et accompagnement pour les propriétaires autour d'un appui technique, financier et administratif
Sur rendez-vous les 1er et 3e jeudi après-midi du mois au 03 67 10 35 12 ou pig67@urbam.fr



France Renov' : orientation et accompagnement dans votre projet de rénovation. Sur rendez-vous au 03 88 06 59 53 ou jerenove@alsacedunord.fr



Espace France Services : accompagnement dans vos démarches numériques. Sur rendez-vous au 03 67 83 01 35 ou franceservices@sauer-pechelbronn.fr



Dispositif carte d'identité / passeport

Sur rendez-vous les lundi et mardi après-midi, les mercredi, jeudi et vendredi matins via le site www.sauer-pechelbronn.fr

MESURES DE PROTECTION

L'avancée en âge peut parfois conduire à des difficultés à gérer la vie quotidienne suite à divers problèmes (santé, dépression, addiction, deuil, troubles cognitifs, etc.).

Si vous n'êtes plus en mesure de vous protéger vous-même ou si vous constatez une situation de vulnérabilité, vous pouvez :

- Contacter la mairie, le CCAS, le service social
- Faire un signalement sur papier libre au procureur de la république
- Déposer une requête au juge du contentieux de la protection

Il existe plusieurs grades de protection d'un adulte :

- l'habilitation familiale
- Le mandat de protection future
- La sauvegarde de justice
- La curatelle
- La tutelle

A savoir : lors d'une demande de placement en EHPAD, le futur résident est en droit de refuser son admission malgré la présence de troubles cognitifs si aucune mesure de protection n'est actée.

Si vous avez des questions à ce sujet, vous pouvez contacter l'assistante sociale de votre secteur au 03 69 33 21 42 ou par mail à masp.utamsnord@alsace.eu ou solliciter les permanences juridiques :

WOERTH

☎ 03 88 09 30 21

1^{er} samedi du mois de 14h à 16h
Salle de l'ancien livre foncier
4 Grand-rue - Woerth

HAGUENAU

☎ 03 88 32 03 22

Permanences Haguenau,
Niederbronn-les-Bains
et Wissembourg
1 rue de la Vieille Ile
Haguenau

NIEDERBRONN LES BAINS

☎ 03 88 05 86 86

ou 3039

Dernier jeudi après-midi
du mois

Communauté de communes
du Pays de Niederbronn-les-Bains
5 place du bureau central

SOULTZ-SOUS-FORÊTS

☎ 03 88 80 40 42

2^{ème} jeudi après-midi du mois
Mairie de Soultz-sous-Forêts

WISSEMBOURG

☎ 03 88 54 87 82

ou 03 68 14 02 40

3^{ème} mardi après-midi du mois
Maison des associations
et des services
2 rue du Tribunal
Wissembourg

 www.pour-les-personnes-agees.gouv.fr/preserver-son-autonomie-s-informer-et-anticiper/les-mesures-de-protection/les-differentes-mesures-de-protection-juridique





SE LOGER ET SE DÉPLACER

**LOGEMENTS
ADAPTÉS**

**AMÉNAGER
SON LOGEMENT**

MOBILITÉ

**AIDES FINANCIÈRES
POUR PARTIR EN
VACANCES**

SE LOGER

LOGEMENTS ADAPTÉS

RÉSIDENCE SÉNIORS «LE DOM'AINE» À WOERTH :

Bailleur Alsace habitat (☎ 03 88 05 48 90)

Appartements individuels adaptés à la perte d'autonomie physique, accessibles sous condition de revenus

ETABLISSEMENT D'HÉBERGEMENT POUR PERSONNES AGÉES DÉPENDANTES (EHPAD)

Woerth CHIL de la Lauter

Établissement Public (☎ 03 88 54 11 86)

ETABLISSEMENT D'HÉBERGEMENT POUR PERSONNES AGÉES DÉPENDANTES (EHPAD)

Lembach Paul BERTOLLY

Etablissement privé Groupe SOS Séniors (☎ 03 88 94 21 05)

DÉMARCHES

Pour toute demande d'entrée en EHPAD il est nécessaire d'effectuer une demande en ligne sur le site Viatrajectoire. Si vous ou les membres de votre famille n'ont pas accès à internet, vous pouvez contacter le service social à l'Espace Solidarité Alsace Nord de Pfaffenhoffen (☎ 03 69 33 21 42)

 trajectoire.sante-ra.fr/GrandAge/Pages/Public/Accueil.aspx

A SAVOIR

- Que ce soit en résidence sénior ou en EHPAD, il est possible de faire une demande d'allocation logement auprès de la CAF du Bas-Rhin.
- Concernant les EHPAD l'Aide sociale peut être sollicitée en mairie mais cette aide est récupérable au moment de la succession.

L'agence départementale d'information sur le logement : L'ADIL spécialiste du logement, consiste à apporter un conseil qualifié sur les aspects juridiques, financiers et fiscaux relatifs au logement. L'ADIL vous conseille par téléphone au (☎ 03 88 21 07 06) ou lors de ses permanences à Bouxwiller – Haguenau – Saverne – Wissembourg ou sur www.adil67.org

AMÉNAGER SON LOGEMENT

PERTE D'AUTONOMIE

(rampe - salle de bains
monte escalier)

CEP CICAT Eckbolsheim

> concevoir, assister et conseiller dans les domaines de l'accessibilité des personnes en situation de handicap, de vieillissement ou les professionnels du bâtiment
> écouter, conseiller, renseigner afin de choisir un matériel adapté à vos besoins et à votre environnement en dehors de tout intérêt commercial

> lieu d'échange de plus de 1000m² présentant les matériels nécessaires à l'autonomie des personnes âgées ou en situation de handicap

Contact : ☎ 03 88 76 16 50
sur rendez-vous les 1^{er} et 3^e
mercredis du mois à l'Espace
Solidarité Alsace Nord
11 Boulevard de l'Europe
67500 HAGUENAU

RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE

France Rénov'

> Porte d'entrée générale pour toutes les questions relatives à la rénovation énergétique de l'habitat
> Conseil, information et orientation prodigués par le conseiller France Rénov'

Contact : ☎ 03 88 06 59 53
ou jerenove@alsacedunord.fr
sur rendez-vous à la Maison des Services et des Associations de Durrenbach

RÉHABILITATION DE SON LOGEMENT PRIVÉ, AIDE FINANCIÈRES

PIG Rénov' Habitat 67

Urbam Conseil est missionné par la Collectivité européenne d'Alsace pour apporter un conseil neutre et accompagner gratuitement les propriétaires autour d'un appui technique, financier et administratif

2 types d'accompagnement possible

Ma Prime Rénov - Sérénité :

Accompagnement sous conditions de ressources (Revenus «Modeste» et «Très modeste», selon barème ANAH)

Objectif de rénovation globale du logement

Conventionnement

Loc'Avantages :

Conventionnement selon les ressources du locataire et le degré de dégradation du logement.

Incitation sous forme de réduction d'impôts

Contact : ☎ 03 67 10 35 12
ou pig67@urbam.fr

Sur rendez-vous les 1^{er} et 3^e jeudi après midi du mois à la Maison des Services et des Associations de Durrenbach

RÉNOVATION DE BÂTIMENTS D'AVANT 1948, CONSEILS TECHNIQUES, AIDES FINANCIÈRES

Aide pour le patrimoine bâti Mut'archi

Conseils architecturaux gratuits dans le cadre de vos projets ou travaux de réhabilitation de bâtiments construits avant 1948 avec des matériaux issus des ressources locales (la pierre, le grès, le calcaire, le bois ou le torchis)

Contact : ☎ 03 88 01 49 62
ou a.babot@parc-vosges-nord.fr



MOBILITÉ

Si vous avez plus de 75 ans et êtes affiliés à l'une des caisses complémentaires ci-dessous, vous avez accès au service Sortir + qui vous permet de bénéficier d'une cagnotte de 450 € par an pour vous faire accompagner lors de sorties (chez le coiffeur, pour faire vos courses, aller chez le médecin, visiter un ami, se promener etc.)

Le principe est de téléphoner à l'AGIRC ARRCO 48h ouvrés à l'avance au 09 71 09 09 71 et ils trouveront un prestataire près de chez vous qui vous cherchera devant votre domicile (en voiture ou non) pour vous accompagner lors de votre sortie.

- AGIRC-ARRCO,
- AG2R LA MONDIALE,
- MALAKOFF HUMANIS,
- ALLIANCE PROFESSIONNELLE RETRAITE
(AGRICA, AUDIENS, B2V, IRP AUTO, LOURMEL, PRO BTP),
- KLESIA,
- IRCEM,
- APICIL,
- CRC,
- CGRR,
- IRCOM,
- BTPR

 www.agirc-arrco.fr/actualites/les-dernieres-actualites/sortir-plus-encore-plus-facile/

A savoir :

Certains prestataires d'aide à domicile proposent également via les auxiliaires de vie, de vous emmener faire vos courses, vous rendre chez le médecin ou autre. Le règlement pourra se faire via votre plan d'aides APA pour les courses ou sur vos fonds propres avec crédit d'impôt de 50%.



AIDES FINANCIÈRES POUR PARTIR EN VACANCES

SÉNIORS EN VACANCES ANCV

Séjours tout compris (hors transport) pour les personnes de 60 ans et + ou à partir de 55 ans en situation de handicap, retraités ou sans activité professionnelle et résidant en France.

Programme accessible également aux aidants, aux personnes rattachées au foyer fiscal du sénior ou aux jeunes accompagnants de la personne âgée dans le cadre d'un séjour intergénérationnel.

Aide financière de 161 à 194 € accordée sous conditions de ressources.

■ **Plus d'infos : www.ancv.com/seniors-en-vacances-sev**

PLUSIEURS PROGRAMMES D'AIDE POUR LES VACANCES EXISTENT VIA LES CAISSES DE RETRAITE (IRCANTEC - AGIRC ARRCO - CNRACL - ...)

N'hésitez pas à vous rapprocher directement de vos caisses de retraite pour connaître les différents dispositifs et les conditions d'accès.

Exemple pour les caisses IRCANTEC et CNRACL :

■ **www.ircantec.retraites.fr/retraite/aide-vacances**

■ **www.cnracl.retraites.fr//sites/default/files/2022-01/FAS2022_Guide.pdf page 13**





SERVICES DE PROXIMITÉ

**SERVICES D'AIDE
À DOMICILE**

PORTAGE DE REPAS

**ACTIONS ET
EVÉNEMENTS SUR
LE TERRITOIRE**

SERVICES D'AIDE À DOMICILE INTERVENANT SUR LE TERRITOIRE

(liste non exhaustive)

AIDE MÉNAGÈRE, ENTRETIEN DU LINGE, AIDE POUR LES COURSES, PRÉPARATION DES REPAS, AIDE AU LEVER/COUCHER, À L'HABILLAGE/DÉSHABILLAGE, AUX SOINS D'HYGIÈNE, ETC.

ASSOCIATION 2 APA

67500 HAGUENAU

☎ 03 88 80 91 97

APEF

67360 WOERTH

☎ 03 88 94 49 80

LES FOURMIS DE L'AJPA

67170 HOCHSTETT

☎ 03 88 51 68 98

ABRAPA

67110 NIEDERBONN LES BAINS

☎ 03 88 80 31 10

SÉNIOR COMPAGNIE

67240 BISCHWILLER

☎ 03 88 80 47 80

ABRAPA

67250 SOULTZ SOUS FORETS

☎ 03 88 80 41 31

LES ABEILLES D'ALSACE DU NORD

67580 MIETESHEIM

☎ 06 69 41 57 66

UTILECO

67360 WOERTH

☎ 03 88 05 70 20

L'emploi direct en CESU (chèque emploi service universel) est également une possibilité pour employer une aide ménagère ou pour toute autre activité comme du repassage, bricolage etc.

De plus après 70 ans, vous êtes automatiquement exonéré des cotisations patronales de la sécurité sociale. La demande et les déclarations mensuelles sont à effectuer sur le site

 www.cesu.urssaf.fr/

PORTAGE DE REPAS ET TÉLÉASSISTANCE

(liste non exhaustive)

PORTAGE DE REPAS

RESTAURANT «LE PALAIS GOURMAND» à GOERSDORF

☎ 03 88 09 42 74

ABRAPA (agrée pour les régimes spéciaux)

☎ 03 88 37 22 31

«VIVALDI TRAITEUR» à MORSEBRONN LES BAINS

☎ 07 71 27 17 76

TRAITEUR «À L'ANCRE D'OR» à OBERBRONN

Livraison sur WOERTH et FROESCHWILLER uniquement

☎ 07 70 77 78 44 - 06 21 88 71 37

TÉLÉASSISTANCE

Bip tranquille ABRAPA

☎ 03 88 37 22 35

Sénior compagnie

☎ 03 88 80 47 80

Sénior Assistance Crédit mutuel

☎ 0 805 702 020

LIVRAISON DE COURSES À DOMICILE

Super U WOERTH en ligne uniquement

Carrefour SEEBACH - ☎ 08 20 43 45 46 ou en ligne

Bofrost (congelé) - ☎ 08 01 90 24 06 ou en ligne

Thiriet (congelé) - ☎ 09 70 82 08 21 ou en ligne

Maximo (congelé) - ☎ 08 00 29 28 27

Carrefour Express Lembach - ☎ 03 88 05 61 79 ou en ligne
(Livraison sur les communes de Lembach, Obersteinbach et Niedersteinbach)

AUTRES SERVICES

EPICERIE SOLIDAIRE CARITAS

3A rue Victor Hugo 67360 WOERTH Ouvert le jeudi après-midi
pour les personnes accompagnées par un travailleur social

CROIX ROUGE (vestiboutique)

10 rue du moulin 67360 WOERTH

☎ 03 69 13 61 97

Tous les jeudis après-midi et 1^{er} samedi du mois sauf en hiver

ACTIONS ET ÉVÉNEMENTS ORGANISÉS SUR LE TERRITOIRE

Plusieurs acteurs du territoire proposent régulièrement et tout au long de l'année des événements ou actions à destination des seniors.

> LA CPTS DU PAYS DES SOURCES

Les communautés professionnelles territoriales de santé (CPTS) regroupent les professionnels d'un même territoire qui souhaitent s'organiser – à leur initiative – autour d'un projet de santé pour répondre à des problématiques communes

Dans le cadre de leur plan d'action, la CPTS du Pays des Sources organise des événements sur le domaine de la prévention, du sport ou encore du bien-être sur la Communauté de communes Sauer Pechelbronn que vous pourrez retrouver via le lien ci-dessous :

■ cptspaysdessources.org/evenements/

> LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES SAUER PEHELBRONN

par l'intermédiaire de la coordinatrice seniors qui organise des ateliers, conférences, actions en faveur des + de 60 ans et des aidants et de la conseillère numérique qui anime des ateliers numériques adaptés aux seniors.

■ www.sauer-pechelbronn.fr

> LA COLLECTIVITÉ EUROPÉENNE D'ALSACE

La CeA participe tout au long de l'année à des forums, des salons et autres événements sur tout le Bas-Rhin et plus particulièrement en octobre à l'occasion du mois des aidants.

■ www.alsace.eu

> LES ASSOCIATIONS LOCALES

CLUBS DE 3^{EME} ÂGE OU ASSOCIATIONS PROPOSANT DES ACTIVITÉS ADAPTÉES



BIBLISHEIM

Chorale Ste Cécile

chant

Josepha GELDREICH

☎ 06 40 12 04 02

✉ jojpgeldreich@vialis.net

DIEFFENBACH LES WOERTH

Association Sports et Loisirs

Tout public

Elodie LEICHNAM

☎ 07 83 06 56 01

✉ elodie.leichnam@gmail.com

✉ aslddieffenbach67@gmail.com

DURRENBACH

Les séniors de DURRENBACH

Bricolages - jeux - sorties

Jean WEISHAAR

☎ 06 64 47 99 14

✉ j.weishaar@hotmail.com

ESCHBACH

Le club des aînés

jeux, danse assise, bricolage

Rachel KEMPF

☎ 06 19 85 71 26

✉ rachelkempf123@gmail.com

KUTZENHAUSEN

ALK

Association culturelle,
sorties, rando, pétanque

Robert HITTER

☎ 06 83 33 16 42

✉ r.hitter50@gmail.com

✉ alk-kutzenhausen.fr

LANGENSULTZBACH

ACSL

Jeux, sorties, Gym douce, marche,
step, théâtre alsacien

Estelle SCHOENEWALD

☎ 06 15 47 68 66

✉ acsl.langensultzbach@gmail.com

LANGENSOULTZBACH

Les petites mains

Patchwork – Arts textiles

Michelle BRAUN

☎ 06 80 44 10 47

✉ michellebraun@hotmail.fr

LOBSANN

Lobs'active

+ ***club de joueurs de cartes***

Bernadette KOCHER

☎ 06 22 71 93 70

✉ bernadettekocher@orange.fr

LOBSANN

Lobsann - Animation

Théâtre - bibliothèque

Marie-Anne KREISS

☎ 06 34 04 08 75

✉ mannakreiss@gmail.com

OBERDORF-SPACHBACH

Cigognes créatives (tout public)

Céline STURM

☎ 07 82 86 36 22

✉ lescigognescreatives@gmail.com



WINGEN

Association socioculturelle et sportive

André SCHMITT

☎ 06 70 54 87 46

✉ andre.schmitt@onf.fr

WOERTH

ACLS

marches, jeux de cartes,
sorties en bus

Marcel HAENEL

☎ 03 88 09 40 79

✉ haenel.marcel@neuf.fr

WOERTH

Club de l'amitié

Rencontres, sorties, gymnastique
douce, gym adaptée aux
personnes en situation
de handicap

Denise TRITSCHLER

☎ 03 88 09 33 75

✉ micheltritschler@orange.fr

WOERTH

Amicale artisanale et sportive D'Laufer

marches, rando, expo artistiques

Andrée BURKHARDT

☎ 06 20 29 90 66

✉ andreeburkhardt@laposte.net







SANTÉ

**RETOUR
D'HOSPITALISATION**

**CENTRES DE
RÉÉDUCATION ET DE
RÉADAPTATION**

**TROUBLES
COGNITIFS**

MATÉRIEL ADAPTÉ

TROUBLES COGNITIFS

Dans le cadre de l'apparition ou l'évolution des troubles de la mémoire, il convient d'en parler à son médecin traitant pour réaliser un bilan cognitif au sein d'un hôpital de jour.

Suite aux résultats, certains accompagnements, prise en charge ou recommandations pourront être mis en place par des professionnels.

Hôpitaux de jour

Services d'accompagnement (sur orientation du médecin traitant)

CHDB DE BISCHWILLER

☎ 03 88 80 22 22

HÔPITAL LA GRAFFENBOURG BRUMATH

☎ 03 90 29 16 00

CHIL WISSEMBOURG

☎ 03 88 54 12 43

SERVICES D'ACCOMPAGNEMENT (SUR ORIENTATION DU MÉDECIN TRAITANT OU DU SPÉCIALISTE)

Equipe Spécialisée Alzheimer du Centre hospitalier de Haguenau ☎ 03 88 06 33 86

Propose de multiples activités permettant de stimuler les différentes sphères cognitives (savoir-faire, savoir reconnaître, adopter des stratégies, orientation, planification, initiation de la tâche..). Cycle de 12 séances une fois par semaine pendant 1 heure afin d'effectuer de la stimulation de la mémoire, des bricolages, des jeux de société, de l'art thérapie etc. Le but étant toujours d'être focalisé sur les capacités restantes et d'adopter des stratégies visant à pérenniser le maintien à domicile dans les meilleures conditions possibles.

Equipe mobile de gériatrie du Centre hospitalier de Haguenau ☎ 03 88 06 33 02

Se déplace à domicile pour réaliser des évaluations globales médico-psycho-sociales de la personne âgée. Elle donne des avis gériatriques, diagnostiques et/ou thérapeutiques dans les pathologies fréquemment rencontrées chez les séniors : troubles de la marche, de l'équilibre, des fonctions supérieures, des troubles comportementaux ou nutritionnels, d'évaluation de la douleur etc. Le but étant de maintenir la personne âgée à domicile dans les meilleures conditions possibles. Plusieurs évaluations ponctuelles sont proposées mais ne se substituent en aucun cas au médecin traitant : aides humaines et matérielles à mettre en place, évaluation de l'état d'épuisement de l'aidant etc.

RETOUR D'HOSPITALISATION

- Si perte d'autonomie de la personne hospitalisée : demander à voir l'assistante sociale de l'établissement hospitalier pour organiser au mieux le retour à domicile.
- Dans le cas d'un besoin de passage infirmier pour des soins, demander une ordonnance au service hospitalier et solliciter le cabinet infirmier le plus proche de chez vous.
- Contacter votre mutuelle lors du retour à domicile pour savoir si le contrat souscrit comprend un financement d'aide à domicile le temps de la convalescence.
- Si APA déjà en place et insuffisante suite à l'hospitalisation (hors convalescence), demander une révision du dispositif.

SOINS À DOMICILE

SSIAD ADNA

10, rue de l'Église - 67360 WOERTH

☎ 03 88 09 32 58 - adna.accueil@orange.fr

CENTRE DE SOINS INFIRMIERS

26, route de Woerth - 67510 LEMBACH

☎ 03 88 94 40 31 - csi-lembach@st-francois.alsace

A SAVOIR

Du fait de la législation actuelle en vigueur, il nous est impossible de mentionner l'ensemble des professionnels de soins libéraux à domicile.

CENTRES DE RÉÉDUCATION/RÉADAPTATION

LIEBFRAUENTHAL

accueille en hospitalisation complète des personnes âgées dépendantes et polypathologiques nécessitant des soins médicaux et de réadaptation polyvalents avant un retour à domicile ou dans une structure adaptée. L'établissement dispose également de lits de soins palliatifs pour l'accompagnement de personnes en fin de vie. L'établissement de Liebfrauenthal est situé à Goersdorf (67) au cœur du parc naturel régional des Vosges du Nord.

UGECAM MORBRONN-LES-BAINS

accueille en hospitalisation complète et de jour des patients qui présentent des affections de l'appareil locomoteur ainsi que des affections du système nerveux. Par ailleurs, le CERRAN site de Morsbronn-les-bains prend également en charge des patients atteints de troubles nutritionnels en hôpital de jour et dispose d'un service dédié à la prise en charge de patients en état végétatif persistant. Ces établissements sont accessibles sur prescription médicale uniquement.

MATÉRIEL ADAPTÉ (LISTE NON EXHAUSTIVE)

Dans le cas d'un besoin d'achat ou de location de matériel adapté (lit médicalisé, chaise percée, etc.) nécessité d'une ordonnance du service hospitalier ou du médecin traitant. Vous pourrez ensuite vous adresser à la pharmacie/para-pharmacie proche de chez vous pour vous renseigner sur la disponibilité des équipements souhaités. Pour les aides techniques (loupe électronique, fauteuil roulant électrique, téléphone adapté etc.) il conviendra d'appeler le CEP CICAT d'Eckbolsheim au ☎ 03 88 76 16 50 ou l'un des établissements para-médicaux cités ci-dessous.

En plus des para-pharmacies de votre secteur, vous trouverez ci-dessous les coordonnées des spécialistes de la location et vente de matériel médical les plus proches.

BASTIDE le confort médical

1a rue du Ried
67590 SCHWEIGHOUSE SUR MODER
☎ 03 88 54 03 76

Paramédical des Thermes

40 boulevard de l'Europe
67500 HAGUENAU
☎ 03 88 80 33 23





AIDANTS

**AIDE ET SOUTIEN
AUX AIDANTS**

AIDE ET SOUTIEN AUX AIDANTS

**Il existe plusieurs solutions de répit
pour les aidants ayant besoin de souffler :**

- > **L'ACCUEIL DE JOUR POUR LES AIDÉS** (EHPAD La Graffenbourg Brumath Maison Bleue CHDB Bischwiller – CHIL de la Lauter Wissembourg – EHPAD de Woerth - AJPA Hochstett – EHPAD Bouxwiller)
- > **L'HÉBERGEMENT TEMPORAIRE EN EHPAD**
(essayer d'anticiper au maximum car places limitées)
- > **L'INTERVENTION D'UNE AUXILIAIRE DE VIE À DOMICILE**
- > **LE BALUCHONNAGE***
- > **LE CONGÉ DU PROCHE AIDANT POUR LES AIDANTS EN ACTIVITÉ PROFESSIONNELLE***
- > **L'ACCOMPAGNEMENT DES AIDANTS PAR UN PROFESSIONNEL PSYCHOLOGUE**
- > **LA PARTICIPATION À DES TEMPS D'ÉCHANGES OU À DES ACTIONS EN FAVEUR DES AIDANTS**
- > **VIVRE LE RÉPIT EN FAMILLE (ACCUEIL MÉDICALISÉ EN VILLAGE DE VACANCES AUX PROCHES AIDANTS ET À LA PERSONNE AIDÉE (05 57 885 885) WWW.VRF.FR/HOME.HTML**

■ www.alsace.eu/aides-et-services/personnes-agees/etre-aidant-statut-droits-informations-conseils-et-soutien/

*BALUCHONNAGE

Ce système est un dispositif de relais à domicile de personnes aidant un proche âgé ou dépendant à son domicile. Un intervenant professionnel se rend au domicile de la personne en perte d'autonomie pendant plusieurs jours afin d'y accomplir les tâches réalisées par son aidant familial. Cette solution apporte un répit à l'aidant qui peut alors se consacrer à d'autres activités ou s'absenter pour diverses raisons (vacances, hospitalisation,...). L'objectif du relayage est d'apporter une intervention d'un unique professionnel pendant plusieurs jours consécutifs au domicile d'une personne en situation de dépendance, pour former un relais au proche aidant.

*CONGÉ DU PROCHE AIDANT

Il permet à tout salarié de cesser temporairement son activité professionnelle pour s'occuper d'une personne handicapée ou en perte d'autonomie.

La durée maximale du congé de proche aidant est fixée par convention collective.

En l'absence de dispositions conventionnelles, la durée maximale du congé est de 3 mois.

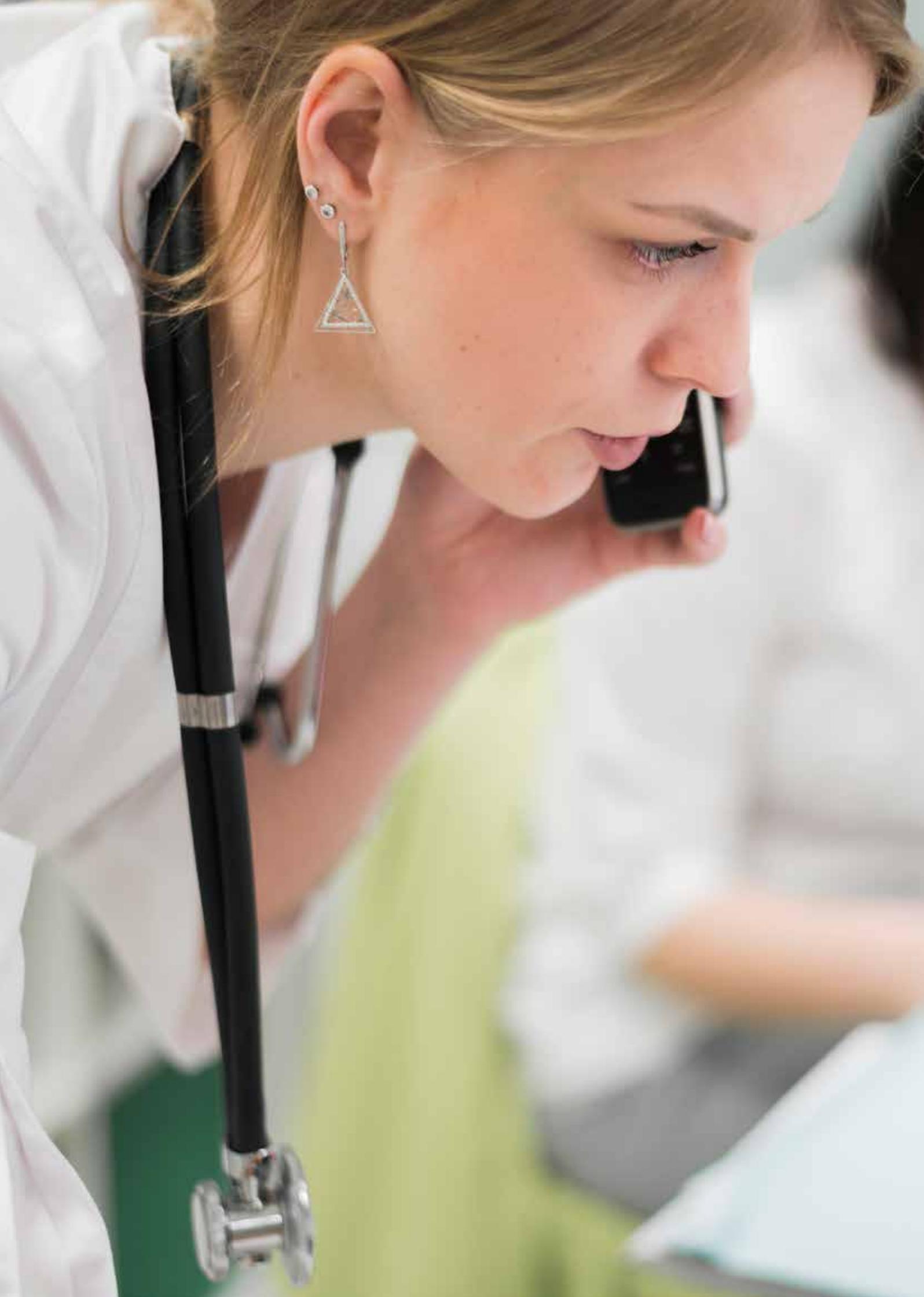
Le congé peut être renouvelé. Toutefois, le congé ne peut pas dépasser 1 an sur l'ensemble de la carrière du salarié.

Le congé de proche aidant n'est pas rémunéré par l'employeur. Toutefois, le salarié peut percevoir une allocation journalière du proche aidant (**AJPA**), à solliciter auprès de la CAF, dans la limite de 66 jours au cours du parcours professionnel du salarié.

Son montant est de :

62.44 € par journée - 31.22 € par demi-journée au 01/01/2023.

Le salarié a droit à un maximum de 22 jours d'AJPA par mois.





CONTACTS

MAIRIES

**NUMÉROS
D'URGENCE**



MAIRIES DU TERRITOIRE

BIBLISHEIM

28 route de Walbourg
☎ 03 88 90 74 99
✉ mairie@biblisheim.fr

DIEFFENBACH-LES-WOERTH

25 rue principale
☎ 03 88 09 32 72
✉ mairie.dieffenbach.les.woerth@wanadoo.fr

DURRENBACH

40 rue principale
☎ 03 88 90 20 10
✉ mairie@durrenbach.fr

ESCHBACH

72 rue principale
☎ 03 88 90 31 63
✉ mairie@commune-eschbach.fr

FORSTHEIM

7 rue principale
☎ 03 88 90 31 38
✉ mairie@forstheim.fr

FROESCHWILLER

15 rue principale
☎ 03 88 09 31 60
✉ mairie-froeschwiller@wanadoo.fr

GOERSDORF - MITSCHDORF

12 rue principale
☎ 03 88 09 31 23
✉ mairie@goersdorf.fr

GUNSTETT

1 rue de la mairie
☎ 03 88 54 07 59
✉ mairie@gunstett.f

HEGENEY

36 rue principale
☎ 03 88 09 31 48
✉ mairie.hegeney@orange.fr

KUTZENHAUSEN

1 rue de l'école
☎ 03 88 80 40 57
✉ commune.kutzenhausen@wanadoo.fr

LAMPERTSLOCH

3 rue de l'école
☎ 03 88 80 77 45
✉ mairie.lampertsloch@wanadoo.fr

LANGENSOULTZBACH

77 rue principale
☎ 03 88 09 31 01
✉ mairie@langensoultzbach.fr

LAUBACH

40 rue principale
☎ 03 88 90 31 05
✉ mairie.laubach@free.fr

LEMBACH

1 route de Bitche
☎ 03 88 94 42 84
✉ mairie@lembach.fr

LOBSANN

7 rue principale
☎ 03 88 80 40 02
✉ mairie.lobsann@wanadoo.fr

MERKWILLER PEHELBRONN

2 route de Woerth
☎ 03 88 80 77 85
✉ mairie.merkwiller@wanadoo.fr

MORSBRONNLES BAINS

27 rue principale

☎ 03 88 09 30 18

✉ mairie@morsbronn-les-bains.fr

NIEDERSTEINBACH

24A rue principale

☎ 03 88 09 57 11

✉ niedersteinbach@orange.fr

OBERDORF-SPACHBACH

24 rue de l'église

☎ 03 88 09 36 69

✉ mairie.oberdorf-spachbach@wanadoo.fr

OBERSTEINBACH

44 rue principale

☎ 03 88 09 55 06

✉ obersteinbach@orange.fr

PREUSCHDORF

34 rue de l'église

☎ 03 88 80 77 49

✉ mairie@preuschkorf.fr

WALBOURG

73 Grand'rue

☎ 03 88 90 20 13

✉ mairie@walbourg-hinterfeld.fr

WINGEN

1 rue du Nord

☎ 03 88 94 40 25

✉ mairie@wingen.fr

WOERTH

2 rue du moulin

☎ 03 88 09 30 21

✉ contact@ville-woerth.eu

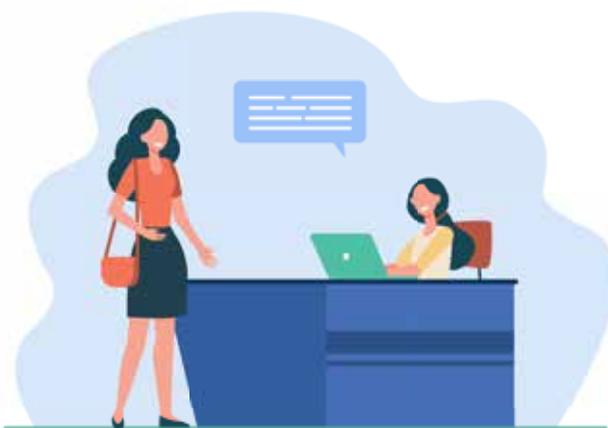


A savoir :

Dès lors qu'une commune est exposée à au moins un risque majeur (exemple : tempêtes fréquentes, activités industrielles, canicule, transport de matières dangereuses, risque sismique, etc.) elle doit en informer ses administrés en élaborant et mettant à leur disposition un document d'information communal sur les risques majeurs (DICRIM).

Cet outil d'information préventive est indispensable pour préparer la population à bien réagir en cas de crise.

La communauté de communes Sauer-Pechelbronn vous invite à vous procurer ce document auprès de la mairie de votre commune.



NUMÉROS D'URGENCE

SAMU

15

POLICE

17

POMPIERS

18

SOS MÉDECIN

15

PHARMACIES
DE GARDE

32 37

MALTRAITANCE DES
PERSONNES ÂGÉES
ET PERSONNES
HANDICAPÉES

39 77

**MAL ÊTRE
SOLITUDE
DÉPRESSION**

09 69 39 29 19



**CANICULE
INFO SERVICE**

0 800 06 66 66

**ALCOOL
INFO SERVICE**

0 980 980 930

**MÉDECIN
GÉNÉRALISTE
DE GARDE**

116 117

AIDANTS

01 84 72 94 72

*«Tout âge porte ses fruits,
il faut savoir les cueillir»*

Raymond Radiguet

Pour toute question relative aux informations
présentées dans ce guide, merci de contacter
la coordinatrice séniors de la communauté de
communes Sauer-Pechelbronn au 06 13 26 94 52

Communauté de communes Sauer Pechelbronn
1 rue de l'Obermatt
67360 DURRENBACH - Tél : 03 88 90 77 60
info@sauer-pechelbronn.fr



*Pour les professionnels ne figurant pas dans ce
guide, merci de nous contacter pour rajouter
vos coordonnées lors de la prochaine édition*